

2018-UNAT-893, Elzarov

Décisions du TANU ou du TCNU

Unat a jugé qu'il n'y avait aucune preuve que le Secrétaire général ait agi de manière arbitraire, discriminatoire ou irrégulière. Unat a jugé que la prise en compte de facteurs tels que le tableau de bord de l'UNAMID en ce qui concerne les objectifs de genre et la compétence du candidat sélectionné en arabe ne constituaient pas la discrimination et qu'il était à la discrétion du Secrétaire général de le faire. Unat a jugé qu'aucune preuve ne lui avait été présentée par l'appelant pour soutenir l'affirmation selon laquelle sa demande n'avait pas été pleinement considérée. Unat a soutenu que l'appelant n'était pas en mesure de montrer par des preuves claires et convaincantes qu'il s'est vu refuser une chance équitable de promotion. UNAT a rejeté l'appel et a confirmé le jugement de l'UND.

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

Le demandeur a contesté la décision de ne pas le sélectionner pour un poste. UNDT a conclu que le Secrétaire général avait fait plus qu'un minimum montrant que la décision contestée de ne pas sélectionner le demandeur du poste n'a pas été entachée par une mauvaise considération. UNDT a soutenu que le requérant n'avait pas montré qu'il s'était vu refuser une chance équitable à la promotion. Undt a rejeté la demande.

Principe(s) Juridique(s)

Lorsque le Secrétaire général prend une décision sur la sélection du personnel, cette décision est présumée être une présomption régulière qui est réfutable dans certaines circonstances. S'il existe des preuves que le dossier d'un candidat a reçu une contrepartie complète et équitable, dans laquelle les procédures appropriées ont été suivies et que tout matériel pertinent a été pris en considération, UNDT est obligé de maintenir la sélection ou la promotion du secrétaire général.

Résultat

Appel rejeté sur le fond

Applicants/Appellants

Elzarov

Entité

NUMUAD

Numéros d'Affaires

2018-1186

Tribunal

TANU

Lieu du Greffe

New york

Date of Judgement

10 fév 2020

Language of Judgment

Anglais

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Sélection du personnel (non-sélection/non-promotion)

Examen complet et équitable

Entretien

Décision de sélection

Test écrit

Droit Applicable

Autres publications de l'ONU (directives, politiques, etc.

- Instruction de procédure No. 1

TANU Règlement de procédure

- Article 31.1
- Article 8

TANU Statut du Tribunal

- Article 2.5

Jugements Connexes

UNDT/2018/065